

Se faire aider pour construire un projet professionnel adapté à une situation spécifique

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous vous trouvez dans une situation spécifique (handicap, maladie,...) et vous souhaitez obtenir de l'aide pour vous orienter professionnellement ? Sachez qu'il existe des services d'accompagnement spécialisés qui pourront vous aider à avancer.

Actiris propose aux demandeurs d'emploi un accompagnement par un conseiller pour établir un plan d'actions. Parmi les services offerts, un 'accompagnement de publics spécifiques' peut être proposé soit lors d'entretiens individuels, soit dans un travail en groupe. Demandez au conseiller de [votre antenne Actiris](http://www.actiris.be/ce/tabid/759/language/fr-BE/Nos-antennes-Actiris.aspx) (<http://www.actiris.be/ce/tabid/759/language/fr-BE/Nos-antennes-Actiris.aspx>) quelles actions d'orientation s'appliquent à votre cas personnel.

D'autres organismes proposent des actions de détermination professionnelle pour des publics spécifiques. Consultez la liste ci-dessous. Si vous êtes concerné, prenez contact directement avec eux pour connaître les services qu'ils proposent.

Voir aussi à ce sujet

..

Les Formations :

Actiris

Avenue de l'Astronomie 14
1210 Bruxelles
0800 35 123

Service : Guidance RAE : accompagnement des personnes dans le cadre de la convention INAMI

www.dorifor.be/formation/6555

Horaires Entretiens individuels sur rendez-vous. Que faire Prendre contact avec le médecin conseil de sa mutuelle pour demander l'accompagnement et l'accord. Pour toute information complémentaire, prendre contact avec le service GRAE : 02 800 42 15 ou graebazw@actiris.be. Attention : En cas d'accord du médecin conseil, l'inscription chez Actiris se fera via le service spécifique du GRAE (ne pas se rendre dans une antenne Actiris car, en s'inscrivant de manière classique chez Actiris, le candidat risque de ne plus être reconnu en incapacité de travail par la mutuelle !)

Après

Chaussée d'Alsemberg 303
1190 Forest
02 219 57 90

Service : Orientation professionnelle pour personnes incarcérées

www.dorifor.be/formation/2707

Durée Variable suivant les besoins Horaire en journée 9h00 - 17h00 Début permanent (sur rendez-vous) Coût Gratuit - Que faire Vous pouvez joindre l'association par écrit, par téléphone ou via une des permanences en prison. (Saint-Gilles, Saint-Hubert, Ittre, Forest et Berkendael) Tel: 02/219.57.90 - Fax: 02/219.69.27 - E-mail : secretariat@apresasbl.be

Bataclan

Avenue Général Bernheim 31
1040 Etterbeek
02 646 30 13

Service : Accompagnement individuel à l'autonomie pour des personnes en situation de handicap

www.dorifor.be/formation/75

Horaire lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 9h-17h Début Sur RDV Coût 1 euro par entretien, avec un maximum de 5 euro par mois (gratuit pour rech. emploi) - Que faire Contactez l'organisme.

Service : Aide à la recherche d'emploi et de formation pour personnes en situation de handicap léger, physique et/ou sensoriel

www.dorifor.be/formation/76

Horaire lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 9h-17h Début sur rendez-vous Coût Gratuit - Que faire Contactez l'organisme.

Bruxelles Formation - BF tremplin & tremplin jeunes

Rue Royale 93
1000 Bruxelles

Service : Projet d'appui à la formation professionnelle

www.dorifor.be/formation/8045

Début Permanent Que faire Contactez un des quatre services d'accompagnement: SISAHM ASBL Déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et troubles spéci?ques des apprentissages. T. 02.219.49.78 | sisahm@sisahm.be SABX ASBL Tous types de dé? cience. T. 02.527.30.40 | sabx@sabx.be Déficience mentale, physique ou sensorielle) LIGUE BRAILLE ASBL Dé? cience visuelle. T. 02.533.32.11 | info@braille.be Déficience visuelle COMPRENDRE ET PARLER Déficience auditive T. 02 770 04 40 | info@ccpasbl.be Déficience auditive

Centre comprendre et parler

Rue de la Rive 101
1200 Woluwé-Saint-Lambert
02/770.04.40

Service : Orientation professionnelle pour personnes sourdes ou malentendantes

www.dorifor.be/formation/494

Début Ponctuel. Que faire Contacter par mail: Fabienne PETIT, psychopédagogue: fabienne.petit@ccpasbl.be Gaëtane du BUS, assistante sociale: gaetane.dubus@ccpasbl.be

Service : Appui pédagogique à la formation pour personnes sourdes ou malentendantes

www.dorifor.be/formation/493

Que faire Contactez par mail: Muriel DE METSER: muriel.demetser@ccpasbl.be Jennifer Marcus : jennifer.marcus@ccpasbl.be

Centre pour handicapés sensoriels

Chaussée de Waterloo 1510

1180 Uccle
02 374 30 72

Service : Aide à la formation pour personnes sourdes ou malentendantes

www.dorifor.be/formation/6383

Début Sur rendez-vous Que faire Contacter le service d'accompagnement pédagogique
du CHS :Christiane Catherin, assistante sociale, christiane.catherin@c-h-s.be, 02 373 52 11

Info-Sourds

Avenue Brugmann 76
1190 Forest
02 644 68 90

Service : Aide administrative pour personnes sourdes ou malentendantes

www.dorifor.be/formation/995

Horaire Uniquement sur rendez-vous. Coût Gratuit si ponctuel; Accompagnement : 18
euro /an - Que faire Contactez l'organisme par téléphone au 02 644 68 87 ou par fax au 02
644 68 91 ou par sms au 0476 450 528 ou par mail à
serviceaccompagnement.isb@gmail.com

Infor - Femmes

Rue du Chimiste 34-36
1070 Anderlecht
02 529 03 74

Workshops Deaf Gain - Orientation et détermination professionnelles pour personnes sourdes ou malentendantes

www.dorifor.be/formation/4897

Durée 3 mois Horaire lundi mardi jeudi 8h30 à 16h Du 6 janvier jusqu'au 26 mars
2020.Du 20 avril au 30 juin 2020.Du 14 septembre au 30 novembre 2020. Début Janvier,
avril, septembre / 3 Coût Gratuit - Que faire Contactez l'organisme par mail à
formation@infosourds.be par téléphone au 02.644.68.90 par What's App vidéo ou
sms 0478.06.20.75

La Braise

Rue de la vigne 56
1070 Anderlecht
02 522 20 03

Service : accompagnement des personnes présentant une cérébro-lésion

www.dorifor.be/formation/6295

Que faire Prendre rendez-vous.

La Maison des Pilifs

Rue François Vekemans 212
1120 Bruxelles
02 268 62 23

Service : accompagnement des personnes en situation de handicap mental

www.dorifor.be/formation/6291

Que faire Prendre rendez-vous.

Le CRIT

Rue de Veeweyde 60b
1070 Anderlecht
02 523 37 68

Service : Aide à la réadaptation socio-professionnelle et à l'insertion pour personnes ayant connu des

Horaire lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 9h-17h

Ligue Braille - Centre de formation professionnelle & service d'insertion professionnelle et d'accompagnement

Rue d'Angleterre 57

1060 Saint-Gilles

02 533 32 11

Service : Aide à la recherche d'emploi pour personnes en situation de handicap visuel www.dorifor.be/formation/3035

Horaire Permanences du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 8h30 à 11h30.

Début Permanent Que faire Contactez Leila Lounissi 02 533 33 80 -

leila.lounissi@braille.be

Service : Aide à la formation pour les personnes en situation de handicap visuel www.dorifor.be/formation/3200

Horaire Permanences du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 8h30 à 11h30.

Que faire Contactez l'organisme.

Phare - Personne handicapée autonomie recherchée

Rue des Palais 42

1030 Schaerbeek

02 800 82 03

Service : Aides diverses pour personnes en situation de handicap www.dorifor.be/formation/335

Horaire Permanence lundi, mardi et jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00. Possibilité de rendez-vous en dehors de ces heures. Coût Gratuit - Que faire L'accueil téléphonique de l'espace-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h. L'accueil physique est réalisé pendant les permanences de 9h00 à 12h00 au 1er étage et est accessible aux personnes à mobilité réduite. Téléphone : 02/800.82.03 Possibilité de se rendre à la permanence du Phare à la Cité des métiers (Avenue de l'Astronomie 14) tous les jeudis de 13h30 à 16h (sauf congés scolaires).

Saham

Rue Gillebertus 25

1090 Jette

02 426 26 19

Service : Accompagnement des personnes en situation de handicap mental www.dorifor.be/formation/1104

Début Permanent Coût Gratuit - Que faire Contactez l'organisme.

SAPHaM

Place des Barricades 1

1000 Bruxelles

02 504 90 10

Service : accompagnement des personnes en situation de handicap mental www.dorifor.be/formation/6293

Début Permanent Que faire Contactez l'organisme pour prendre rendez-vous.

Service d'accompagnement de Bruxelles (SABx)

Rue de la Poterie 20, bte 4

1070 Anderlecht

02 527 30 40

Service : Accompagnement des personnes en situation de handicap

www.dorifor.be/formation/6279

Horaire lundi 13h30-16h OU mercredi 9h30-12h Début Permanent Que faire Contactez l'organisme.

SISAHM

Chaussée de Roodebeek 128

1200 Woluwé-Saint-Lambert

02 219 49 78

Service d'appui à la formation professionnelle pour personnes en situation de handicap www.dorifor.be/formation/6261

Horaire lundi mardi mercredi jeudi vendredi 9h-17h Début Permanent Que faire Contactez l'organisme pour prendre rendez-vous.